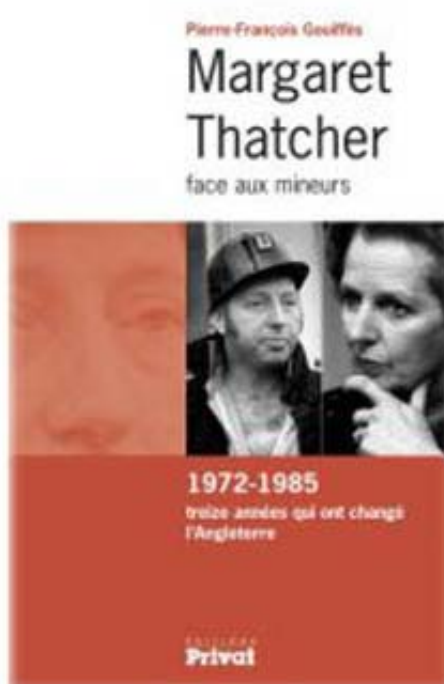


THATCHER FACE AUX MINEURS



Plus qu'un très bon essai historique, l'ouvrage de Pierre-François Gouiffès, Margaret Thatcher face aux mineurs (Privat, 2007), pourrait servir de leçon pour nos politiques en cas de crise majeure.

L'auteur, énarque, inspecteur des finances, ancien membre du cabinet de Borloo au ministère de l'Emploi, s'est beaucoup penché dans ce livre sur la façon dont les leaders britanniques ont pu résister, négocier et finalement gagner une grève qui a duré 51 semaines, entre 1984 et 1985.

Mais dès 1979, le contexte change. Les syndicats ne sont plus les interlocuteurs privilégiés (conseils aux amateurs) des politiques (finies les rencontres *beer and sandwiches* des années 1970) et ne sont plus associés à l'élaboration de la politique économique du pays. On abandonne une politique keynésienne en réduisant les dotations budgétaires aux entreprises publiques et on commence les privatisations. Les manifestations et les grèves sont sporadiques et ne font qu'accuser le gouvernement de « libéralisme débridée » et d'appliquer la théorie de Milton Friedman. La grève des sidérurgistes de 1980 et celle des imprimeurs de 1982 sont des échecs. L'Employment Act de 1982 met en place toute une série de réglementations qui rendent très difficile la vie des syndicats et les soumet à des sanctions financières. L'arrivée du syndicaliste Arthur Scargill à la tête de la NUM (National Union of Mineworkers) change la donne. Elu avec 70 % des voix, celui-ci est un vrai dur qui a fait de l'opposition à toute fermeture de site minier son principal cheval de bataille. Son succès parachève aussi la « gauchisation » du syndicat devenu un foyer de revendications : toujours plus en matière de salaires et d'avantages et aussi mise en place d'un programme politique révolutionnaire pour vaincre le gouvernement conservateur.

Les grèves des mineurs, et en particulier celle de 1984-85, ont constitué les plus graves crises qu'a connues l'Angleterre depuis 1929. Aujourd'hui on

sait que Thatcher s'attendait à ces affrontements. Les grandes lignes de la stratégie adoptée par Margaret Thatcher étaient tirées dans une annexe devant rester confidentielle intitulé « *Dealing with the political threat* », rédigé par le parlementaire Nicolas Ridley en 1977. En trois pages de synthèse, l'ancien *junior minister* du ministère de l'Industrie propose une synthèse des choix stratégiques à faire en vue de se préparer à un conflit dur avec les syndicats de mineurs. Le contenu du rapport ne reste pas secret bien longtemps puisqu'il sera divulgué par la revue « *The Economist* » le 27 mai 1978. Le plan repose sur trois piliers fondamentaux que sont la politique énergétique, l'ordre public et le droit syndical. En matière de politique énergétique, le gouvernement va chercher à sécuriser la capacité de production des centrales électriques. En parallèle, Margaret Thatcher va renforcer les forces de police en améliorant leur paie, leur équipement, leur formation et en augmentant les effectifs très sensiblement et les services de renseignement vont développer considérablement leur réseau d'informateurs dans les syndicats.

Le principal problème auquel avaient affaire les dirigeants britanniques étaient les grèves non officielles, ou *Wildcat strikes*. Depuis le *Trade Dispute Act* de 1906, les délégués syndicaux bénéficiaient d'une immunité juridictionnelle civile et pénale totale concernant les éventuels dommages dus aux grèves. La situation d'impunité était presque totale pour les syndicats. Le gouvernement de Margaret Thatcher va donc adopter une approche incrémentielle afin de limiter cette impunité. L'*Employment Act* de 1980 va tout d'abord encadrer la pratique des piquets de grève. Il devient illégal de bloquer les usines, les ports et bâtiments publics pendant les grèves par la pratique des piquets volants. En 1982, la loi encadre les motifs de légalité d'une grève et met fin à l'immunité juridictionnelle des syndicats en tant que personne morale si la grève est considérée comme illégale. Il devient possible de s'attaquer aux finances des syndicats. Les pouvoirs publics vont d'ailleurs encourager les dépôts de plaintes contre les syndicats pendant la grève de 1984 afin de saisir plusieurs fois les comptes du NUM. Enfin, le *Trade Union Act* de 1984, qui sera peu utilisé, impose un vote majoritaire à bulletins secrets des salariés avant tout lancement d'une grève. Ces trois lois seront d'ailleurs bien accueillies par l'opinion publique.

Thatcher a laissé les discussions se mener entre la NCB (*National Coal Board*, entreprise publique des charbonnages britanniques de 1947 à 1986) et le NUM. Le conflit prenait ainsi l'allure d'une affaire catégorielle. Elle a de plus, dès le début, laissé une porte de sortie aux syndicats, qu'ils ont refusé de prendre. Rien n'était gagné d'avance pour Margaret Thatcher ; elle ne pouvait en effet qu'avancer, mais rien ne la prédisposait à remporter une telle victoire. Lors des conflits précédents, les mineurs bénéficiaient d'une image positive auprès de la population. Cette image va s'inverser sous la politique d'Arthur Scargill, violente et non démocratique. Le radicalisme d'Arthur Scargill a finalement conduit les mineurs à leur perte. D'une part par l'absence de scrutin pour décider la grève, point que ne cessera de rappeler le gouvernement, d'autre part en usant d'une violence insensée,

alors que les forces de police, sur le fil du rasoir en permanence, n'ont fait aucune bavure tout au long du conflit. Ce qu'on peut appeler la gestion parfaite d'une crise majeure, à étudier dans les écoles de sciences politiques.

Bogdan Calinescu
Le 20 décembre 2007



[Imprimer cette page](#)

[Retour à la page
d'accueil](#)

[Consulter le sommaire
des Livres](#)